

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 57 (1995)  
**Heft:** 3

**Rubrik:** SVLT ASETA ; Nouvelles des sections

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

- les pneus à sculpture extra-profonde ne devraient être utilisés que sur des sols mous (terrains marécageux);  
- afin de ménager la couche herbeuse en culture fourragère, on y utilisera de préférence des pneus à barrettes longues et larges; ce genre de profil réduit la résistance au roulement et augmente la durabilité du pneu, ce qui s'explique par le fait qu'une part relativement importante de la bande de roulement est réservée aux barrettes.

### Poids

En comparant le poids de différents modèles de tracteurs, il ne faut pas oublier que celui-ci est augmenté de 200 à 400 kg tant par la traction intégrale que par le dispositif d'attelage frontal ou la cabine de protection intégrée. En vue de la protection du sol, il faudrait recommencer à attacher de l'importance au rapport poids/puissance (kg/kW). Pour les tracteurs à traction intégrale, la répartition du poids est considérée comme bonne si environ 45% du poids reposent sur l'essieu avant.

### Conclusions

Le rapport de test est en l'occurrence une bonne ressource d'évaluation technique d'un tracteur. L'agriculteur peut appuyer nos efforts visant à une meilleure transparence du marché en sélectionnant les types de tracteurs pour lesquels le vendeur est à même de présenter un rapport de test neutre établi par la FAT. Si toutes les considérations techniques et financières sont certainement importantes lors du choix d'un nouveau tracteur, il ne faut toutefois pas oublier **qu'une bonne entente avec le service après-vente aide à éviter bien des dépenses inutiles et beaucoup d'ennuis.**

Pour des informations supplémentaires, voir les rapports FAT:

no 340: Pneus pour tracteurs agricoles – 14 considérations pour plus de 140 types  
no 358: Sièges du conducteur de tracteur dans la pratique  
no 427: Ester méthylique de colza comme carburant pour moteurs diesel  
no 448: Tracteurs testés

### Concerne les membres des sections GE, FR, TI, VD avec encaissement central de la cotisation annuelle

#### Cher membre,

*Le bulletin de versement de votre cotisation pour 1995 vous est parvenu le mois dernier. Le montant se compose de la cotisation à votre section et de la contribution à la caisse centrale, abonnement à notre revue inclus. Nous vous remercions sincèrement si vous avez déjà effectué votre paiement. Cela nous permet de continuer à vous soutenir énergiquement en tant que membres de notre association, vous et vos collègues. L'exemple le plus récent de la valeur de notre engagement pour la défense de vos intérêts est donné par le renoncement à la suppression des ristournes des taxes douanières sur les carburants.*

***Au cas où vous n'auriez pas encore versé le montant de votre cotisation, nous vous prions d'y remédier immédiatement. Nous pouvons investir nos forces et nos moyens financiers de façon plus efficace que pour payer des frais de rappel.***

*Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à votre section et à l'ASETA et vous prions d'agréer, cher membre, nos meilleures salutations.*

*Au nom du comité directeur et des sections*

*W. Bühler, directeur de l'ASETA*

### Nouvelles des sections

#### FR



### Nouvelle gérance

**La section Fribourg de l'ASETA a tenu ses assises annuelles à Corminboeuf. Le président Francis Stritt de Schmiten a ouvert l'assemblée par un bref discours. Ensuite les membres présents ont procédé aux élections du comité pour la période allant jusqu' au 31 décembre. La gérance a passé de la Fédération des Syndicats agricole du canton c'est-à-dire de la fenaco Fribourg à la station cantonale d'économie rurale et des équipements agricoles.**

Les membres du comité avec Francis Stritt à la présidence ont été élu sauf Bernard Banderet, de Nuvilly, qui a exprimé le désir de se retirer après 28 ans d'activités. Il a été remplacé par Philippe Bise de Montborget.

Depuis l'automne 1958, la gérance de l'association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture était assurée par la FCA Fribourg. Pendant cette longue période, cette organisation assumait avec compétence et engagement toutes les tâches de secrétariat d'une association forte aujourd'hui de quelque 2800 membres. Au courant de l'année 1994, fenaco a fait savoir que pour des raisons d'organisation d'une part et dans l'intention d'ouvrir des possibilités de «renouveau AFETA» d'autre part, elle déposait son mandat au 31 décembre 1994. Son dernier gérant fut Peter Küenzi qui était à la tête depuis de longues années.

Conformément à l'article 30 des statuts, le comité a choisi comme gérance, depuis le mois de janvier la station cantonale d'économie rurale et des équipements agricoles à l'Institut agricole de Grangeneuve. La gérance est assumée par Roger Berset, conseiller en machinisme agricole et membre de la commission technique 1 de l'ASETA.

VD



### Ristourne sur les carburants

## Une première bataille gagnée

**Les membres de l'ASETA-Vaud se sont réjouis de la décision du Conseil National de ne pas supprimer la ristourne sur les carburants.**

Tenue deux jours après la décision du Conseil National de ne pas supprimer la ristourne sur les carburants, l'assemblée de la section vaudoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture ne pouvait que se réjouir d'une première bataille gagnée – pour gagner la guerre, il faudra que le Conseil des Etats suive – qui signifie quand même pour l'agriculture un gain de plus de 70 millions de francs. Tant Charly Roulin, président de la section vaudoise, que Werner Bühler, directeur de l'organisation suisse, n'ont pas manqué de relever leur satisfaction qui montre que l'agriculture ne veut pas s'aligner sur l'Europe en baissant ses prix seulement. Pour Charly Roulin, la ristourne est compatible avec le GATT et rien n'oblige à la supprimer.

Dans les activités de l'année passée en revue, le président de la section vaudoise a relevé que les discussions avec l'Union suisse du métal se poursuivaient quant aux tarifs à appliquer pour les contrôles anti-pollution. D'autre part, l'organisation continue à mettre sur pied les cours pour jeunes conducteurs de tracteurs ainsi que ceux destinés aux employés d'expression portugaise, albanaise et serbo-croate: 127 jeunes et 23 étrangers ont ainsi bénéficié d'une formation adéquate. Attention: les prochains cours ne pourront plus accueillir de candidats ne sachant ni lire ni écrire, une filière spéciale existant au Service des automobiles de Lausanne.

Pour l'année 1995, le programme prévoit des activités de prévention, de formation (les cours cités plus haut), le patronage de gymkhanas, le contrôle

des pulvérisateurs au centre de Grange-Verney ainsi que la préparation de l'assemblée suisse de l'ASETA, qui se tiendra l'an prochain à Yverdon-les-Bains. Enfin, un effort particulier sera fait pour le recrutement de nouveaux membres en les sensibilisant sur les avantages procurés par l'organisation. L'assemblée de la section vaudoise de l'ASETA a donné l'occasion au pré-

dent Roulin de féliciter et récompenser les lauréats des gymkhanas de l'an passé: dans la catégorie dames, c'est Jocelyne Gurtner de Belmont-sur-Yverdon qui l'a emporté: chez les juniors, victoire de Johann Rochat, des Bioux; enfin, chez les séniors, le champion est Bertrand Favre, de Saint-Barthélemy.

## Cours pour jeunes conducteurs – Permis G

Les jeunes gens, de 14 ans appelés à conduire un tracteur ou un autre véhicule à moteur sur la voie publique doivent être porteurs d'un permis de conduire de la catégorie G. Ce permis couvre également la conduite du cyclomoteur. Pour faciliter la réussite de cet examen, la section vaudoise de l'ASETA organise des cours d'instruction.

**Programme des cours 1995 (toujours de 13 h 30 à 16 h 30)**

	<b>Cours</b>	<b>Cours et examen</b>
<b>Morges ECA de Marcellin</b>	5 avril	19 avril
<b>Moudon ECA de Grange-Verney</b>	26 avril	10 mai
<b>Yverdon c/ Landi-Fenaco Av. des Sports 48</b>	3 mai	17 mai

Prix du cours: fr. 60.– + fr. 60.– pour le Service des automobiles  
non-membres: fr. 90.–

Délai d'inscription: 1 semaine avant le cours choisi.

----- Bulletin d'inscription -----

Non, prénom du candidat: .....

Date de naissance: ..... Prénom du père: .....

Membre de l'ASETA: oui / non

Adresse: NPA: ..... tél.: .....

Signature: .....

Cours désiré: Morges Moudon Yverdon

Souligner ce qui convient

**Envoyé à: ASETA – section vaudoise, av. des Sports 48, 1400 Yverdon-les-Bains**

**Cours et examens pour conducteurs de tracteurs venant de l'Ex-Yougoslavie et du Portugal**

Les cours auront lieu les **4 et 18 mai** pour les employés d'expression **portugaise** et les **8 et 22 mai** pour les employés d'expression **albanaise et serbo-croate** chez Landi, avenue des Sports 48, 1400 Yverdon.

**Renseignement: ASETA, av. des Sports 48, 1400 Yverdon (tél: 024/22 43 90)**  
Les dates et les heures de cours ainsi qu'un bulletin d'inscription paraîtront dans le prochain Technique Agricole.